



TransAqua

COMMISSION
DES EAUX USÉES
DU GRAND MONCTON

GREATER MONCTON
WASTEWATER
COMMISSION

2021

RAPPORT ANNUEL



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Mission et vision	3
1.2. Historique 1983-présent	3
2. RAPPORT DU PRÉSIDENT	4
3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
3.1 Aperçu sur 2021	5
3.2 Mise à jour du plan stratégique 2019-2023	6
3.3 Actifs existants et état	7
3.3.1 Réseau collecteur d'égouts	8
3.3.2 Installation de traitement des eaux usées (ITEU)	8
3.3.3 Installation de compostage	9
3.4 Traitement des eaux usées	9
3.4.1 Conformité réglementaire	10
3.4.2 Laboratoire	12
3.5 Compostage	12
3.5.1 Certification de l'AQC	13
3.6 Ressources humaines	14
3.7 Information du public	14
3.8 Programme de travaux d'immobilisation	15
3.8.1 Mise à jour sur le Projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua	15
3.8.2 Réseau collecteur	16
3.8.3 Débordements des égouts unitaires	16
3.8.4 Automatisation des installations	16
3.8.5 Modernisation de la station de pompage des eaux usées de Fox Creek	16
3.8.6 Conduite de refoulement du chemin Bourque	17
3.9 Durabilité énergétique	18
3.10 Réponse à la pandémie	18
3.11 Questions environnementales	18
4. RAPPORT DU TRÉSORIER	19
5. MEMBRES DE LA COMMISSION	20
6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2021	22
7. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 2021	35

1. INTRODUCTION

1.1 Mission and Vision

MISSION

Recueillir et traiter les eaux usées de manière fiable, rentable et respectueuse de l'environnement.

VISION

Être un intendant remarquable de l'environnement, soutenant la planification régionale, le développement économique et la qualité de vie dans les villes de Dieppe, Moncton et Riverview.

1.2 Historique de 1983 à ce jour

La Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton (CÉEUGM) a été créée par décret en 1983 après consultation des trois municipalités et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

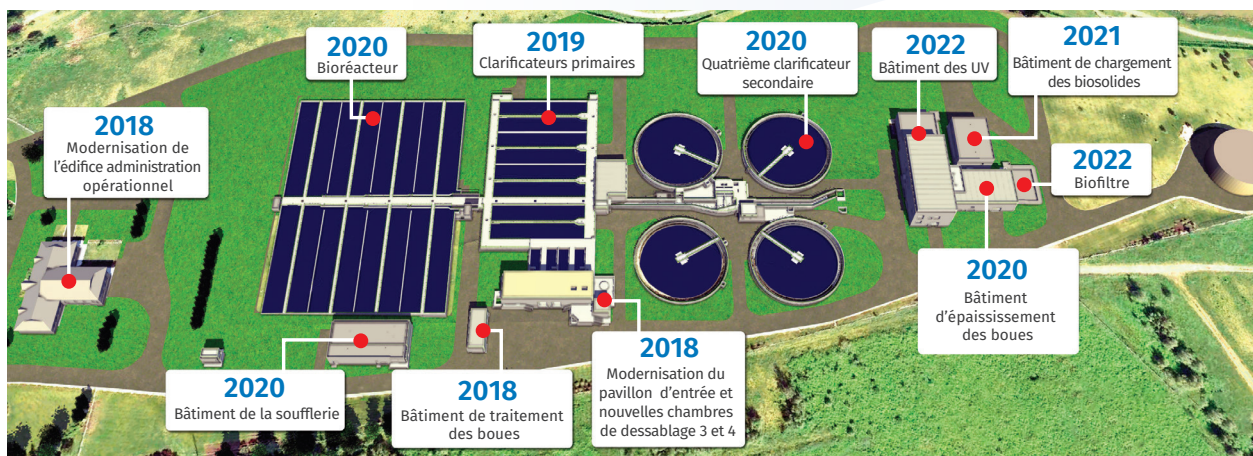
La Commission poursuit son travail, qui consiste à traiter les eaux usées de manière hautement efficace ainsi qu'à produire un compost de la meilleure qualité qui soit grâce au recyclage des biosolides. TransAqua prend très au sérieux son travail d'intendant de l'environnement et s'engage à faire partie de la solution pour assurer la bonne santé de la rivière Petitcodiac et de son écosystème.

Le taux unitaire résidentiel reste à 210 \$ depuis 2017. Un programme de 15 ans sera mis en place en 2022 en vue de remplacer jusqu'à 40,7 M\$ d'actifs ayant atteint la fin de leur durée de vie utile.

La Commission reste, à travers le Comité régional sur le traitement des eaux usées et les débordements des égouts unitaires, un partenaire efficace pour les villes de Moncton, Dieppe et Riverview. TransAqua a collaboré directement avec la Ville de Dieppe pour mener à bien, un an plus tôt que prévu, le projet de la conduite de refoulement du chemin Bourque. Les trois municipalités ont mis dans leur site Web un lien vers le dépliant intitulé « Les gestes à faire et à éviter pour un réseau d'égouts en santé ». TransAqua a formé un partenariat publicitaire avec ECO360 et les Wildcats de Moncton.

D'ici fin 2022, les effluents rejetés par TransAqua devraient, grâce au procédé de désinfection par ultraviolets, être conformes aux Recommandations au sujet de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada.

- 1960 ● Réseaux de collecte distincts. Les eaux usées non traitées sont directement rejetées dans la rivière.
- 1968 ● Construction de la chaussée surélevée de la rivière Petitcodiac.
- 1973 ● Plan du Grand Moncton : coordination de toutes les phases de développement.
- 1979 ● Environnement N.-B. prouve la nécessité d'avoir un système de traitement.
- 1982 ● Consensus atteint pour une installation de traitement et une commission mixte de chaque municipalité.
- 1983 ● Création de la CÉEUGM et début des travaux de construction dans le cadre du Plan directeur pour le Grand Moncton.
- 1989 ● Construction de la station de pompage principale.
- 1990 ● Construction du pavillon d'entrée, du premier clarificateur et de la première section du tunnel d'accès.
- 1991 ● Achèvement de la construction du réseau collecteur d'égouts.
- 1994 ● Construction du centre opérationnel, du second clarificateur, de la seconde section du tunnel d'accès et des bâtiments d'assèchement des boues et d'expédition des biosolides. **Lancement officiel : exempt de dettes.**
- 1995 ● Construction de la station de pompage de la chaussée surélevée.
- 2000 ● Construction du troisième clarificateur et de la dernière section du tunnel d'accès. Travaux généraux sur le chantier, aménagement du paysage et asphaltage pour terminer l'installation.
- 2004 ● Phase 1 de l'installation de compostage.
- 2005 ● Ouverture de l'installation de compostage au public.
- 2012 ● Construction du garage pour l'équipement de l'installation de compostage.
- 2014 ● Nouvelle dénomination : **TransAqua**



2. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Avoir présidé TransAqua en 2021, année de nouveau marquée par une pandémie mondiale, a été pour moi un honneur. Outre le travail réalisé pour achever le projet de modernisation des installations, le conseil d'administration et le personnel se sont consacrés à la poursuite des objectifs du plan stratégique, qui s'articule autour de trois piliers : l'intendance environnementale, la durabilité et les partenariats. Le directeur général et le trésorier donnent dans leur rapport des détails sur les activités de TransAqua en 2021.

Je souhaite cependant souligner certains aspects auxquels le conseil d'administration a consacré beaucoup de temps au cours de l'année.

Quelques mois après la mise en conformité avec le Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, le conseil d'administration de TransAqua a entamé des discussions pour déterminer si les méthodes d'approvisionnement retenues pendant le projet avaient permis d'obtenir un bon rapport qualité-prix pour les contribuables du Grand Moncton. D'excellentes questions ont ainsi été posées sur le déroulement du projet du point de vue de l'approvisionnement. Ces questions ont fait l'objet de plusieurs rapports et avis détaillés, notamment de la part d'experts externes. Malgré ses efforts, le conseil d'administration n'a pas été en mesure de parvenir à un consensus pour certaines des questions. Afin de clore le débat, la Commission a donc décidé de demander au vérificateur général du Nouveau-Brunswick de procéder à une vérification du projet pour se prononcer sur nos méthodes d'attribution des contrats. Le conseil d'administration pense que cela permettra d'obtenir un examen compétent, objectif et transparent de toutes les informations pertinentes. Le 20 janvier 2022, le vérificateur général a fait savoir qu'il n'était pas possible de procéder à l'examen en raison d'une charge de travail trop importante et de ressources limitées; il a cependant indiqué que la demande de TransAqua serait prise en compte à l'avenir.

Le conseil d'administration a poursuivi en 2021 son travail d'examen, de mise à jour et d'approbation des politiques et procédures qui permettent à l'organisation de fonctionner de façon efficace et efficiente. Certaines des politiques ayant fait l'objet d'un examen concernent la gestion des biosolides, les communications et l'approvisionnement. Le conseil d'administration a de plus approuvé sa première politique de vaccination afin que le personnel puisse travailler dans un environnement qui soit le plus sûr possible; cette démarche est conforme à celle de nombreuses organisations publiques et privées. Le travail visant à renforcer la gouvernance de l'organisation se poursuit. Au cours de la dernière année, le conseil a ainsi débattu de la structure de responsabilisation de l'organisation. Davantage de travail devrait être effectué en 2022 pour clarifier les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration (y compris les dirigeants), ainsi que le code d'éthique professionnelle et de confidentialité.

Des préoccupations ont été soulevées à la fin de l'année 2021 au sujet d'odeurs fortes et désagréables dans le nord de la ville de Moncton. TransAqua partage ces préoccupations. Le personnel essaie de déterminer les origines du problème, mais celles-ci semblent multiples. La Commission s'engage à collaborer avec tous les partenaires pour explorer les mesures d'atténuation possibles et leur faisabilité.

Pour terminer, je tiens à remercier le conseil d'administration de la Commission ainsi que le personnel pour leur travail et la rigueur dont ils ont fait preuve en 2021. C'est grâce à leurs efforts que TransAqua est devenue ce qu'elle est aujourd'hui et qu'elle possède des installations de pointe qui permettront de répondre aux besoins des villes de Moncton, Dieppe et Riverview pour de nombreuses années à venir.

Respectueusement soumis,



Michel Desjardins
Président

3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

3.1 Aperçu sur 2021

La Commission a poursuivi en 2021 le Projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées en mettant en service le bâtiment de chargement des biosolides. Les travaux électriques et d'automatisation se sont également poursuivis en 2021 dans le bâtiment de la soufflerie, le bioréacteur et les clarificateurs secondaires. Ces travaux ont cependant été retardés en raison des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Les travaux de fondation du bâtiment des UV ont commencé fin 2021; ce dernier devrait être mis en service mi-2022.

Gardant à l'esprit la mission et la vision de la Commission, l'équipe de direction a continué de se concentrer sur les quatre perspectives stratégiques des priorités établies pour 2019-2023.

Conformément aux objectifs du plan stratégique à long terme de TransAqua, les projets suivants ont donc été achevés en 2021 :

- TransAqua a respecté en 2021 l'ensemble des exigences prévues par la loi et opérationnelles relativement à ce qui suit : Inventaire national des rejets de polluants, rapports sur les débordements des égouts unitaires, rapport trimestriel de contrôle de la qualité à travers le SIRRE et au MEGL, rapport annuel de la CEUGM, analyse des puits de surveillance des eaux souterraines du site de compostage, analyse des échantillons d'eau de la rivière à travers AMEC/STANTEC.
- TransAqua a collaboré avec la Ville de Dieppe pour mener à bien le projet de la conduite de refoulement du chemin Bourque.
- Outre le projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées, les projets d'immobilisations menés à bien en 2021 sont la station d'épuration de Fox Creek et la conduite de refoulement du chemin Bourque, le long du chemin Fox Creek, du chemin Melanson et du chemin Bourque, jusqu'à la rue LaRochelle.
- Obtention de la certification de Cybersécurité Canada.
- Des membres du personnel étaient au kiosque d'information de TransAqua lors du match des Wildcats de Moncton, le 19 novembre 2021.
- Le travail d'élaboration du plan de gestion des actifs, d'attribution de cotes d'état pour les actifs ainsi que de détermination des actifs essentiels a commencé en 2021.
- Le travail lié à la stratégie régionale sur les eaux usées et les débordements d'égouts unitaires a commencé en 2021.
- Le personnel de TransAqua a dépassé en 2021 son objectif en matière de sécurité, en réglant 79 % des problèmes de sécurité signalés au comité mixte sur la santé et la sécurité au travail. En 2021, 17 nouveaux éléments de sécurité ont été établis, 21 étant en cours de résolution et 5 reportés à 2022.
- Le site Web de TransAqua (www.transaqua.ca) a été régulièrement mis à jour.

TransAqua tient à remercier celles et ceux qui se sont intéressés à ses activités en 2021 et qui ont profité de son programme de compost reconnu à l'échelle nationale, qui a permis de réintroduire en 2021 quelque 9 064 tonnes de compost dans les collectivités de la région, ce qui constitue un record.

Respectueusement soumis,



R. Kevin Rice, B.Sc., CET
Directeur général

3.2 Mise à jour du plan stratégique 2019-2023

Le plan stratégique 2019-2023 de la CEUGM s'articule autour de quatre grands axes. Nous avons mené à bien en 2021 un certain nombre d'initiatives stratégiques :

1

Assurer la gestion fiduciaire - Le personnel a effectué en 2021 une analyse des tarifs par souci pour la viabilité financière et l'excellence des services offerts aux contribuables. Le taux unitaire a été fixé à 210 \$ pour 2022. Le programme de remplacement des actifs sur 15 ans a été achevé en 2021. Afin de maintenir la stabilité des taux, des projets d'immobilisations totalisant plus de 51 M\$ seront entrepris seulement après 2036.

2

Servir les parties prenantes - En ce qui concerne le leadership en matière de gouvernance, les commissaires ont atteint leur objectif en assistant aux réunions de la Commission. En ce qui concerne la participation des parties prenantes, trois campagnes publicitaires numériques ont été menées en 2021 : Compost, Rempotez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de paiements d'eau et d'égout, ainsi que la campagne sur l'urine, les selles et le papier hygiénique. En raison de la pandémie, TransAqua n'a pas pu offrir de journées portes ouvertes en 2021. Le président et le secrétaire de la Commission ont rencontré le conseil et le personnel de la Ville de Moncton pour discuter des problèmes d'odeurs dans le quartier nord de la ville. Le directeur général a fait deux présentations virtuelles au Club Rotary de Moncton et à l'école Birchmount.

3

Gérer les processus internes et promouvoir les innovations technologiques - Douze lots de compost ont fait l'objet d'un échantillonnage à des fins d'analyse; ces lots ont été jugés conformes aux exigences de la catégorie A dès le premier échantillon, ce qui correspond à l'objectif de 80 %. TransAqua a obtenu des devis pour la construction du système de récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées; cependant, le coût étant estimé à 1,8 M\$, ce qui est supérieur à l'estimation de l'ingénieur (650 000 \$), le projet ne sera pas réalisé tant que l'analyse de rentabilité ne sera pas favorable. TransAqua s'est associée à Énergie NB pour effectuer une analyse de faisabilité relative à l'installation de panneaux solaires. Le travail d'élaboration du plan de gestion des actifs ainsi que du plan d'évaluation et d'atténuation des risques liés aux actifs a commencé. Le personnel a commencé à explorer les possibilités liées à la digestion anaérobie. TransAqua a obtenu la certification de Cybersécurité Canada en mars 2021. Le Comité régional sur le traitement des eaux usées et les débordements des égouts unitaires et CBCL ont commencé à élaborer une stratégie en 2021, qui devrait être terminée d'ici la mi-2022.

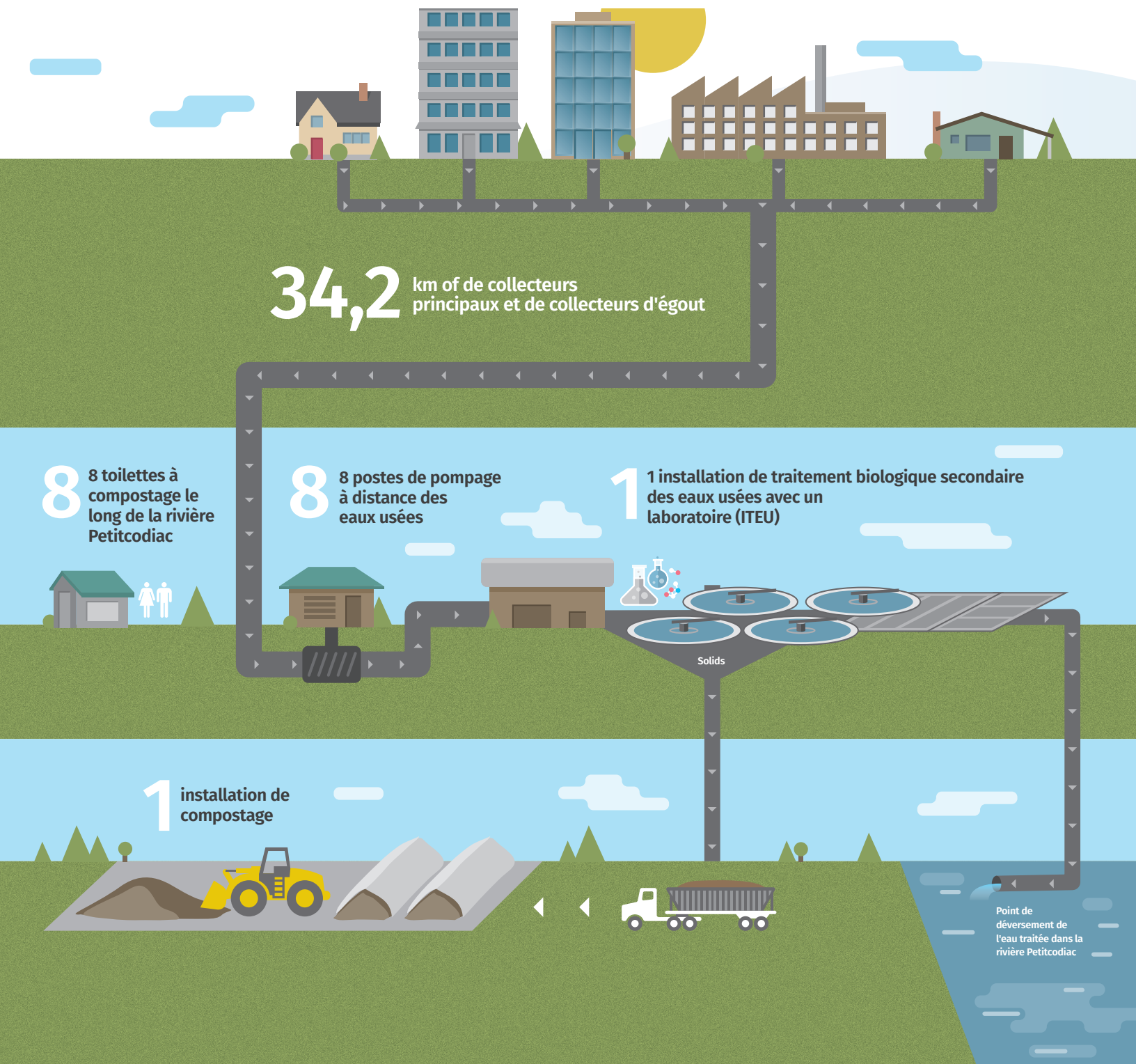
4

Promouvoir l'apprentissage et la croissance - En 2021, un exploitant de l'entretien des systèmes de traitement des eaux usées est passé à la classe 3 - exploitant en formation. Le directeur des finances et de l'administration a obtenu la ceinture jaune et la ceinture verte, et un exploitant a obtenu la ceinture jaune. En 2021, la pandémie a compliqué la formation des employés, car de nombreux cours en personne n'ont pas pu avoir lieu; les formations virtuelles ont cependant, dans une certaine mesure, compensé la situation. Un certain nombre d'employés ont suivi des formations sur place et virtuelles pour le nouvel équipement lié au projet de modernisation. Certaines formations ont été offertes grâce à des conférences virtuelles.



3.3 Actifs existants et état

La Commission des eaux usées du Grand Moncton (CEUGM) possède et exploite 34,2 km de collecteurs principaux et de collecteurs d'égout, 8 postes de pompage à distance des eaux usées (WWPS), 1 installation de traitement biologique secondaire des eaux usées (ITEU), 8 toilettes à compostage le long de la rivière Petitcodiac et une installation de compostage en plus d'autres ressources opérationnelles telles que des camions, de l'équipement lourd, un laboratoire, etc. La CEUGM possède actuellement une infrastructure évaluée à près de 151 445 057,68 \$ d'une valeur comptable de 95 491 171,14 \$ après rajustement pour la dépréciation et une valeur de remplacement de 160 M\$.



3.3.1 Réseau collecteur d'égouts

Huit postes de pompage à distance permettent de pomper les eaux usées afin qu'elles soient acheminées vers l'installation de traitement des eaux usées ainsi que pour protéger les zones de faible élévation contre les inondations lorsqu'il pleut. Les 34,2 km de collecteurs principaux et de tunnels s'étendent de la chaussée,

autour du carrefour giratoire, jusqu'au chemin Dover, au nord de la rivière Petitcodiac. Du côté de Riverview, le réseau s'étend de la chaussée au ruisseau Mill. L'ouvrage maître du réseau collecteur est le tunnel de 1 100 m aménagé sous le lit de la rivière entre le parc Bore et le poste de pompage principal. Il possède un diamètre de 1,6 m et se trouve à 22 m sous la surface du sol.

3.3.2 Installation de traitement des eaux usées (ITEU)



Le poste de pompage principal, qui se situe sur les lieux de l'installation de Outhouse Point (la propriété avait été initialement accordée à Robert Outhouse), est le cœur du réseau collecteur, c'est-à-dire là où toutes les canalisations se rejoignent, pompant continuellement en direction de l'installation de traitement des eaux usées (ITEU). La station comprend quatre pompes centrifuges verticales non engorgeables, d'une capacité nominale de 1 020 l/s et d'une hauteur de 28,7 m. La structure cylindrique descend à 30 m sous le niveau du sol et culmine à 9 m au-dessus du niveau du sol. C'est comme si on avait enterré un bâtiment de 10 étages.

L'installation de traitement primaire abrite l'équipement de dégrillage, quatre chambres de dessablage, l'équipement de dessablage, les stocks d'agents chimiques et l'équipement d'alimentation. Quatre clarificateurs primaires assurent la sédimentation des matières solides. Le procédé d'élimination des nutriments biologiques se produit en quatre étapes dans le bioréacteur, ce qui permet de réduire les niveaux de nitrates et de phosphore et la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée. Le volume combiné des quatre clarificateurs primaires est de 13 millions de litres, ce qui équivaut à cinq

piscines olympiques. Le bâtiment de réception des boues recueille les déchets (11 431 000 litres en 2021) des fosses septiques de la région (dans un rayon de 50 km de l'usine de traitement des eaux usées) afin de les broyer et d'en retirer les matières solides avant de les faire passer à travers des grilles fines.

Quatre clarificateurs secondaires d'un diamètre de 39 mètres assurent une décantation supplémentaire et aident à éliminer davantage de matières solides des effluents. Le bâtiment d'assèchement abrite des centrifugeuses d'assèchement, des transporteurs à vis, des bassins de stockage et de mélange des boues, des décanteurs à tambour rotatif, des silos de chaux et de l'équipement polymère, le tout servant à transformer les sous-produits (biosolides) retirés des eaux usées en une matière première importante pour l'installation de compostage.

La première ITEU, dotée d'une capacité de 115 000 000 litres par jour, a été mise en service en 1994. La nouvelle ITEU peut traiter chaque jour de 90 000 000 à 143 000 000 (précipitations d'orage) de litres par jour.

3.3.3 Installation de compostage

Le procédé de compostage utilisé par la Commission combine l'aération par le bas et un système de couverture sur trois grandes plateformes de compostage thermophiles en béton. La clé du processus de compostage réside dans les proportions du mélange de biosolides et de déchets forestiers comprenant principalement de l'écorce et des déchets de bois. Les agents gonflants fournissent une source de carbone et sont essentiels pour assurer une bonne porosité, ce qui favorise la libre circulation de l'air et permet d'obtenir un processus aérobie complet et uniforme.

L'installation de compostage peut traiter 15 000 tonnes de biosolides mélangés à 15 000 tonnes de déchets de bois, soit en tout 30 000 tonnes par an. Bien que le volume de biosolides produits en 2021 ait dépassé cette capacité, cet excès a été compensé par la forte demande en compost.

La transformation du compost se fait sur une plateforme asphaltée adjacente. La conception assure la retenue totale de l'écoulement dû aux précipitations et à la fonte des neiges et du lixiviat généré par le lieu de compostage dans le bassin de rétention, puis l'écoulement inverse vers l'usine de traitement des eaux usées dans les égouts sanitaires à des fins de traitement.

3.4 Traitement des eaux usées

En 2021, l'ITEU a traité plus de 23 780 000 000 litres d'eaux usées, soit en moyenne 65 134 000 par jour. Avec un tel débit, il serait possible de remplir en une seule journée 26 piscines olympiques. La consommation d'électricité totale de l'usine de traitement des eaux usées a été de 7,965 MWh en 2021, avec une facture mensuelle moyenne de 70 759 \$. L'augmentation de la consommation d'électricité en 2021 est attribuable à la mise en service des ventilateurs du bioréacteur et des centrifugeuses du bioréacteur, lesquels sont énergivores et fonctionnent maintenant cinq jours par semaine au lieu de trois.

Les objets de grandes dimensions et les matières solides inorganiques comme les particules de sable et de gravier sont retirés grâce au dégrillage et au dessablage. Ces solides sont ensuite transportés jusqu'à l'installation de gestion des déchets de la Commission de services régionaux du Sud-Est pour être éliminés.

Le procédé de traitement primaire amélioré actuel est conçu pour éliminer les matières solides en suspension et, dans une certaine mesure, la demande biochimique en oxygène. En 2021, le taux d'élimination des matières solides en suspension a été de 96 %, et la demande biochimique en oxygène de la partie carbonée a été de 97 %.



Les clarificateurs primaires et secondaires éliminent les matières solides des eaux usées. Ces matières sont ensuite mélangées et asséchées par centrifugation. En 2021, 16 185 tonnes de biosolides contenant en moyenne 24,5 % de matières solides ont été transportées de l'ITEU vers l'installation de compostage.

Le coût de traitement total de 1 m³ d'eaux usées a été de 0,32 \$ en 2021. En 2021, l'amortissement de TransAqua a été évalué à 3 643 718 \$. TransAqua s'est également défait d'actifs totalisant

1 699 711 \$, avec une valeur comptable nette résiduelle de 20 865 \$. En raison du projet de modernisation, l'augmentation des charges d'exploitation nécessaires à la gestion des nouveaux actifs entraînera à l'avenir une augmentation des coûts de traitement des eaux usées. Le procédé de traitement secondaire des eaux usées entraînera également une augmentation des biosolides, ce qui augmentera en retour les coûts liés à leur traitement, leur transport et leur compostage.

Tableau 1 : Données opérationnelles historiques de l'ITEU de 2017 à 2021

		2017	2018	2019	2020	2021
Volume annuel	m ³	22 814 067	25 646 213	26 055 499	20 927 197	23 784 298
Moyenne quotidienne	m ³ /jour	62 531	70 352	71 047	57 317	65 134
Polymère anionique	tonnes	0,7	0,6	0,7	0,6	0
Polymère cationique	tonnes	13,5	13,5	12,3	12,0	26,3
Sulfate de fer	tonnes	427,5	406,6	447,7	230,9	0
Chaux	tonnes	108,67	187,2	161,2	145,6	169,4
Consommation d'électricité	MWh	5 139	6 105	6 332	5 584	7 965
Biosolides (humides)	tonnes	11 128	11 183	11 188	11 047	16 406
Biosolides (secs)	tonnes	3 082	3 154	3 105	3 009	4 014
Matières solides	%	27,7	28,2	27,8	27,2	24,5
Précipitations	mm	1052	1360	1 334	882	1076
Coût/m ³	\$	0,19 \$	0,19 \$	0,19 \$	0,37 \$	0,32 \$

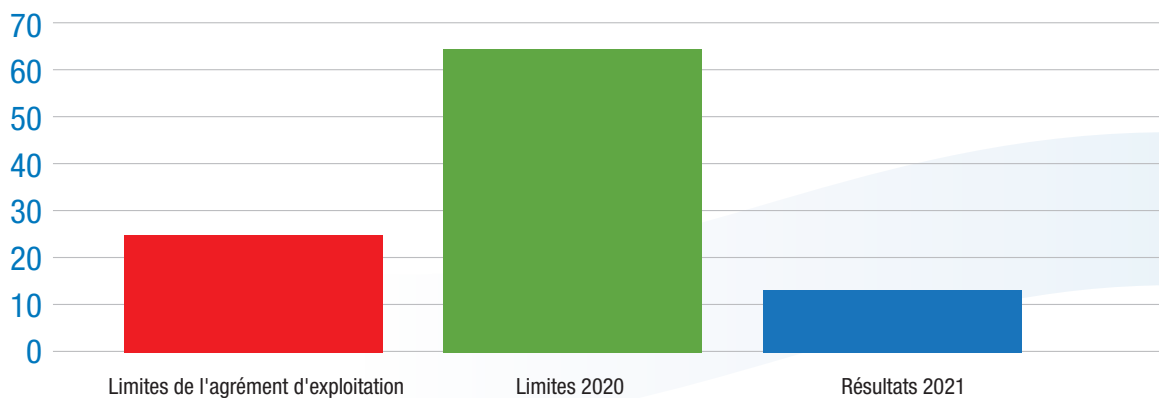
3.4.1 Conformité réglementaire

En 2021, les effluents rejetés par TransAqua dans la rivière Petitcodiac étaient conformes aux exigences du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées. Selon ce règlement, qui est fédéral, les effluents des installations de traitement des eaux usées ne doivent pas être à létalité aiguë et doivent satisfaire aux conditions suivantes au point de rejet final :

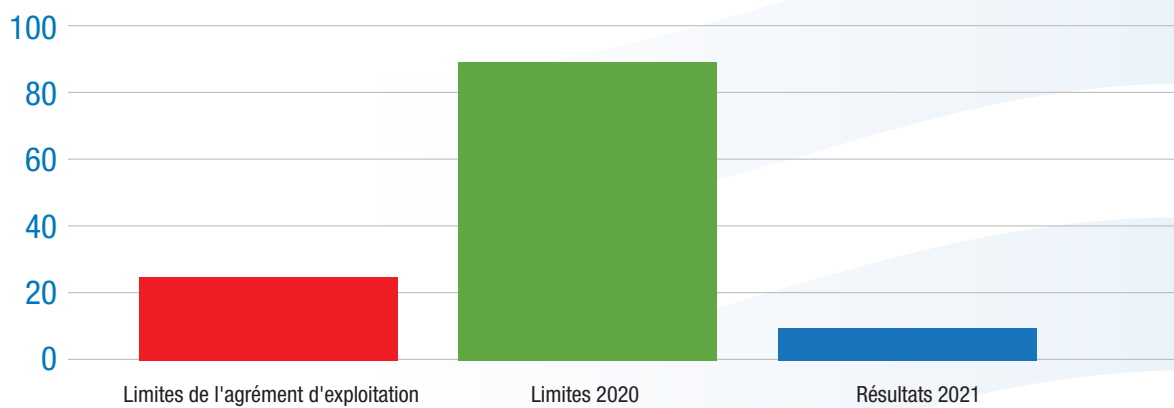
- La demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée ne doit pas dépasser 25 mg/L;
- La concentration moyenne des matières solides totales en suspension dans les effluents ne doit pas dépasser 25 mg/l;
- La concentration moyenne du chlore résiduel total dans les effluents ne doit pas dépasser 0,02 mg/l;
- La concentration maximale d'ammoniac non ionisé dans les effluents doit être inférieure à 1,25 mg/l, exprimée sous forme d'azote (N), à 15 °C ± 1 °C.

Résultats des effluents de TransAqua en 2021;

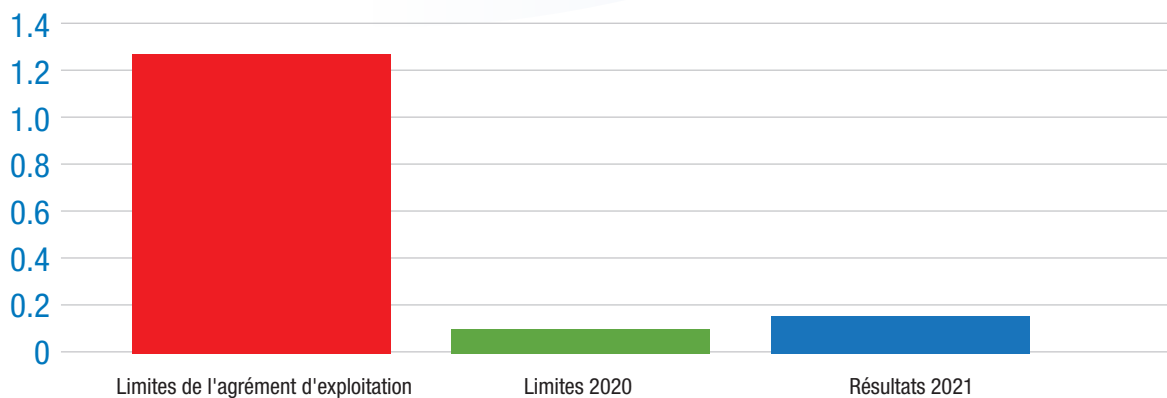
Total des matières solides en suspension (mg/l)



Demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (mg/l)



Ammoniac non ionisé (mg/l)



3.4.2 Laboratoire

Le laboratoire d'analyse des eaux usées de TransAqua se trouve dans le centre opérationnel de l'ITEU. Il produit des données essentielles qui permettent au personnel d'établir les caractéristiques des eaux usées, l'efficacité des processus et la qualité des effluents. Les procédés de traitement peuvent être modifiés et améliorés en fonction des résultats de laboratoire. La Canadian Association for Laboratory Accreditation Inc. (CALA) fournit aux laboratoires des agréments nationaux répondant à des normes rigoureuses. Dans le cadre du processus d'accréditation, les laboratoires doivent participer à des essais d'aptitude semestriels (en mars et en octobre) pour certains des paramètres suivants, qui font actuellement l'objet d'essais au laboratoire de TransAqua :

- pH et température
- Total des solides en suspension (TSS) et matières volatiles en suspension (MVS)

- Demande biochimique moyenne en oxygène de la partie carbonée (DBO₅) sur cinq jours
- Demande chimique en oxygène (DCO)
- Ammoniac
- Azote total Kjeldahl (NTK)
- Phosphore total (PT)
- Alcalinité

Le laboratoire de TransAqua a participé au programme d'évaluation de la performance de CALA de 2021 et a satisfait à tous les paramètres exigés. Pour obtenir un niveau de performance satisfaisant, les résultats doivent être supérieurs à 70 %.

Tableau 2 : Résultats de l'essai d'aptitude

PARAMÈTRES	OCTOBRE 2019	MARS 2020	OCTOBRE 2020	MARS 2021	OCTOBRE 2021
Ammoniac	88	96	98	95	99
CDOB ₅	79	86	88	94	96
Total des matières solides en suspension	90	89	85	91	85
pH	90	91	92	95	95

3.5 Compostage

Les sous-produits du traitement des eaux usées, que l'on appelle biosolides, sont un ingrédient clé du procédé de compostage de TransAqua. Jusqu'à récemment, les biosolides étaient considérés comme des « déchets » nécessitant une élimination coûteuse. Le public se rend de plus en plus compte que le compost contenant des biosolides est riche en éléments nutritifs; il est donc vu comme un produit à valeur ajoutée pouvant être utilisé de diverses manières.

Le traitement des boues à l'ITEU exige un conditionnement avec de la chaux liquide et un assèchement à haute vitesse par centrifugation.

À leur arrivée à l'installation de compostage, les biosolides sont mélangés à des déchets végétaux composés d'écorce (provenant de scieries), de sous-produits de la foresterie réduits en poudre, de copeaux de bois et d'autres déchets végétaux. Le mélange initial est composé de deux tiers de déchets végétaux et d'un tiers de biosolides. Les biosolides sont beaucoup plus denses (plus lourds) que les déchets végétaux.

En 2021, 16 185 tonnes de biosolides traités ont été transformées en compost, ainsi que 14 100 tonnes de déchets végétaux. Le mélange initial a produit 47 andains d'une longueur de 50 m sur

la plateforme de compostage. Les andains passent au moins huit semaines sur la plateforme avec aération active, période pendant laquelle ils sont retournés trois fois. Pendant les phases initiales, les andains sont recouverts d'une couverture perméable à l'air et peuvent atteindre une température de 70 °C. Ils sont ensuite placés en lots sur la plateforme de compostage, où ils sont conditionnés et où on laisse le processus de compostage suivre son cours plus lentement pendant que le compost refroidit. Ce procédé nécessite une année complète. Le compost produit en 2021 pourra donc être utilisé en 2022.

En 2021, le traitement et l'utilisation des produits ont compris l'inspection des tas (lots) de 2020 destinés à être utilisés par le grand public, les paysagistes et les municipalités locales.

Le public a pu venir chercher du compost gratuitement dans les bennes libre-service. Si les clients avaient besoin d'un petit tracteur pour charger leur camion ou remorque, les frais étaient de 21 \$ par verge cube. Le produit a été vendu aux paysagistes et fourni aux municipalités du Grand Moncton pour qu'elles s'en servent dans le cadre de leurs activités horticoles.

Le tableau 5 résume (en tonnes) l'utilisation du compost sur cinq ans. En 2021, environ 9313 tonnes de compost et de conditionneur du sol ont été offertes au public.

Tableau 3 : Données opérationnelles historiques sur le compost, de 2016 à 2021 (en tonnes)

Client	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Collecte par le public	5 750	5 000	5 300	5 765	6 592	6 695
Utilisateurs commerciaux	1 000	1 000	650	1 156	1 862	1 918
Ville de Moncton	40	130	100	186	220	350
Ville de Dieppe	60	60	10	60	-	2
Ville de Riverview	150	60	100	166	54	23
Autres municipalités				190	193	40
Projets communautaires (dons)	200	200	160	339	14	16
Essais, tests et promotions	200	150	1500	695	-	-
Divers/TransAqua	200	200	500	205	20	20
Production annuelle totale de compost	7 600	7 400	8 320	8 773	8 955	9 064
Lots de compost créés	17	13	13	13	13	17
Inventaire de fin de saison	100	3 000	3 840	2 336	501	250

TransAqua a été contente de constater que le niveau de participation du public, des entreprises et des municipalités, en 2021, n'avait jamais été aussi élevé. Pour donner une représentation visuelle des choses, cela signifie que TransAqua pourrait remplir chaque année

800 camions à benne. En 2021, le procédé de traitement secondaire a entraîné une augmentation des biosolides de 33 % par rapport au procédé de traitement primaire.

3.5.1 Certification de l'AQC

TransAqua est membre du Conseil canadien du compost (CCC) ainsi que du Programme d'assurance de la qualité du compost (PAQC). Le CCC organise des ateliers régionaux et une conférence annuelle. Bien que le Conseil canadien du compost n'impose aucune exigence réglementaire, il a remis à TransAqua la certification d'exploitant d'installation de compostage de niveau 1.



3.6 Ressources humaines

En 2021, le personnel de TransAqua se composait de 16 employés, auxquels sont venus s'ajouter des étudiants pendant l'été.

Le réseau collecteur, les postes de pompage, l'ITEU et l'installation de compostage sont sous la supervision du directeur général, qui travaille conjointement avec l'équipe de gestion et d'administration, les exploitants de l'ITEU, le service d'entretien des installations mécaniques et électriques, un technicien de laboratoire ainsi que les opérateurs d'équipement lourd à l'installation de compostage.

Outre le directeur général, l'équipe de direction se compose du directeur des finances et de l'administration (responsable de toutes les activités financières internes), du directeur de l'ingénierie et des opérations (responsable de la mise en œuvre des programmes d'immobilisations et des activités d'ingénierie), d'un responsable des opérations et d'un responsable du contrôle de la qualité.

En 2021, la pandémie a empêché le personnel de TransAqua de suivre certaines formations. Les formations données en personne et virtuellement en 2020 sont les suivantes : sécurité (premiers soins/RCR, dispositifs antichutes, CMS, accès aux espaces clos et sauvetage); principes de base relatifs aux eaux usées; formation sur l'équipement du projet de modernisation et Lean Six Sigma (ceinture jaune et verte).

TransAqua reste membre actif de l'Association canadienne des eaux potables et usées, de l'Atlantic Canadian Water and Wastewater Association et de la Maritime Provinces Water & Wastewater Association (ACEPU et ACWWA, MPWWA), de l'Atlantic Infrastructure Management Network (AIM), de la Water Environment Federation (WEF), du Conseil canadien du compost (TransAqua est membre de son conseil d'administration) et de Conseillers en ressources humaines agréés du Nouveau-Brunswick (CRHANB).

3.7 Information du public

TransAqua joue un rôle de premier plan pour sensibiliser le public à l'importance du traitement des eaux usées pour la santé et l'environnement. Possédant d'importantes activités de parrainage, TransAqua a fait en 2021 des contributions en nature aux organismes suivants : CCGM, Light-Up Riverview et diverses écoles.

TransAqua possède un site Web bilingue, www.transaqua.ca, qui sert à promouvoir sa stratégie de communication et à informer les collectivités locales sur ses activités et objectifs pour l'avenir. Le site permet de plus au public de s'inscrire pour recevoir des informations, notamment sur l'évolution du chantier de modernisation de l'usine de traitement. Le site Web sera mis à jour en 2022 afin de le rendre plus intuitif. TransAqua participe également à des campagnes hebdomadaires sur les médias sociaux, publie un bulletin trimestriel, envoie des informations aux personnes inscrites sur sa liste de

diffusion, diffuse des publicités à la radio avec le « Conseil de la semaine », propose des journées portes ouvertes et participe à des initiatives environnementales internationales (comme 4 Océans).

TransAqua s'est associée à Eco360 dans le cadre d'une activité de commandite lors du match des Wildcats qui a eu lieu le 19 novembre 2021; les personnes présentes ont pu se procurer des dépliants à son kiosque d'information. Le concours « Rempotez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de paiements d'eau et d'égout » a eu beaucoup de succès; le nom du gagnant a été tiré au sort la troisième semaine de décembre.

Trois campagnes numériques ont été annoncées en 2021 pour le compost, le « concours Rempotez jusqu'à 1 000 \$ – Gagnez l'équivalent d'une année de paiements d'eau et d'égout » ainsi que la campagne sur l'urine, les selles et le papier hygiénique.

En 2021, TransAqua a invité le public à s'approvisionner en compost de qualité A, soit le compost certifié de la plus haute qualité à l'installation de compostage du chemin Delong. TransAqua prévoit augmenter en 2021 ses efforts promotionnels liés au compost.

L'organisation a poursuivi en 2021 plusieurs partenariats en envoyant une lettre de soutien à Sentinelles Petitcodiac Riverkeeper pour les demandes au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement, ainsi que collaboré avec Eco360 relativement à des aspects d'intérêt mutuel.



3.8 Programme de travaux d'immobilisation

3.8.1 Mise à jour sur le Projet de modernisation des installations de traitement des eaux usées de TransAqua

Afin d'harmoniser les exigences en matière de réglementation et de déclaration à l'échelle nationale, le gouvernement fédéral a adopté en juillet 2012 le Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU-2012) en vertu de la Loi sur les pêches. Ce règlement découle de la stratégie pancanadienne sur la gestion des rejets d'eaux usées municipales du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

Le bâtiment de chargement des biosolides a été mis en service fin décembre 2021, et les travaux se sont poursuivis pour achever l'éclairage extérieur, certaines bordures, l'asphalte et le gazon.



3.8.2 Réseau collecteur

Le réseau collecteur de la Commission des eaux usées du Grand Moncton, qui fait plus de 34,2 km de long, va du pont-jetée des deux côtés de la rivière Petitcodiac au ruisseau Mill, à Riverview, puis contourne le carrefour giratoire de Dieppe pour se rendre jusqu'au chemin Dover en longeant les digues. La plupart des égouts collecteurs ont été construits entre 1983 et 1990.

La Stratégie de collecte et de traitement des eaux usées durable à long terme (juin 2010) prévoit des améliorations du transport des eaux usées afin d'assurer le maintien d'un réseau collecteur efficace et de fournir un service fiable pendant de nombreuses années.

3.8.3 Débordements des égouts unitaires (DEU)

Une stratégie à long terme a été élaborée pour apporter une solution aux débordements d'égouts unitaires lors des épisodes pluvieux. Bien que Dieppe et Riverview ne possèdent pas d'égouts unitaires, les afflux et les infiltrations contribuent aux eaux usées. Les volumes les plus importants proviennent des quartiers les plus anciens du centre de Moncton. Étant donné que la séparation des égouts dans les quartiers établis est trop coûteuse, ces travaux seront réalisés une fois l'infrastructure rendue à la fin de sa durée de vie utile.

La Commission est tenue de surveiller les débordements d'égouts unitaires et de rendre compte chaque mois des volumes par DEU. Un rapport annuel est présenté aux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. La Commission utilise un logiciel de

modélisation hydraulique et les mesures réelles de l'usine pour déterminer le volume des débordements d'égouts unitaires à partir de ses différentes structures. Les données comme les précipitations horaires, les niveaux d'eau dans les stations de pompage et les écoulements par temps sec sont utilisées afin de recréer les conditions hydrauliques du réseau collecteur. Le modèle sert à déterminer le débit, la fréquence et la durée des épisodes de débordement des égouts unitaires ainsi que les rejets d'effluents traités dans la rivière Petitcodiac. Le taux de récupération actuel des débordements d'égouts unitaires est déterminé chaque année. Grâce aux initiatives des municipalités et à la mise en place, par la Commission, de structures pour ces débordements, il sera possible de mesurer l'augmentation du taux de récupération dans la durée.

Le projet de la conduite de refoulement du chemin Bourque a été achevé en 2021, le long des chemins Bourque et Melanson et sous le ruisseau Fox. Transaqua s'est associée à la ville de Dieppe afin de combiner le projet de reconstruction de la route, à Dieppe, avec l'installation de la conduite de refoulement de TransAqua le long du chemin Melanson en 2021, un an plus tôt que prévu.

Le Comité régional sur la stratégie du traitement des eaux usées et les débordements des égouts unitaires a collaboré avec CBCL pour commencer la stratégie. Un nouveau concept a été proposé fin 2021 pour traiter les débordements d'égouts unitaires à leur source plutôt que de continuer à acheminer les eaux vers l'usine de traitement. La stratégie sera achevée en 2022.

3.8.4. Automatisation de l'usine

Le projet d'intégration du panneau d'alarme-incendie a pris fin en 2021; ce panneau permet de relier tous les bâtiments, existants et nouveaux, à un système central. La dernière étape, qui sera effectuée en 2022, est la suivante : lorsqu'une alarme incendie sera déclenchée, un message sera envoyé à tous les employés et au service d'incendie de Riverview afin de préciser l'emplacement de l'alarme et de permettre une intervention plus rapide.

La plupart des nouveaux équipements installés dans le cadre du projet de modernisation des installations ont été programmés dans le système d'acquisition et de contrôle de données afin que les utilisateurs puissent recevoir des alarmes en cas de malfonctionnement. L'établissement de connexions à l'équipement critique ainsi que de mise à niveau des systèmes se poursuit.

3.8.5 Amélioration de la station de pompage de Fox Creek

Le certificat d'achèvement substantiel de la station de pompage de Fox Creek a été délivré fin 2021. Les essais et la mise en service seront effectués début 2022.





3.8.6 Conduite de refoulement du chemin Bourque

La CEUGM s'est associée à la Ville de Dieppe pour construire la conduite de refoulement du chemin Bourque. Des fonds ont été prévus dans les budgets d'immobilisations de 2021 et 2022. La Ville de Dieppe a obtenu des devis avantageux et décidé de mener à bien les deux phases en 2021. La CEUGM a également accepté de terminer ces deux phases ainsi qu'une troisième (Bonaventure) et de travailler avec le promoteur pour achever le dernier tronçon. La conduite de refoulement devrait être mise en service début 2022.



3.9 Durabilité énergétique

La CEUGM a réalisé en 2021 une analyse de faisabilité relative à l'énergie solaire. La période d'amortissement étant de 32 et 38 ans, l'analyse de rentabilisation n'est pas favorable.

En 2021, TransAqua demandera à Énergie NB de s'associer à la réalisation d'une étude de faisabilité sur les turbines.



3.10 Réponse à la pandémie

En 2021, la pandémie a eu des conséquences sur le fonctionnement de TransAqua. L'organisation a créé une politique de vaccination afin de mettre en place des protocoles adéquats en matière de santé et de sécurité.

De nombreuses réunions, y compris l'assemblée générale annuelle 2020, ont eu lieu en personne dans la salle du conseil de la Ville

de Dieppe ainsi qu'à l'aide d'une plateforme virtuelle. Des toilettes portatives ont été mises à disposition du public au centre de compostage. TransAqua a ouvert cinq des huit toilettes à compostage et a augmenté la fréquence des nettoyages et fourni davantage de distributeurs de désinfectant pour les mains. Les toilettes à compostage de la rue Virginia ont dû être retirées en 2021 après avoir été vandalisées.

3.11 Questions environnementales

Un important déversement de pétrole s'est produit dans les égouts collecteurs. Une certaine quantité a été contenue à la surface des clarificateurs primaires. La présence de pétrole dans les cellules du bioréacteur a entraîné une perte importante de bactéries dans celui-ci. Il a fallu environ une semaine pour que les niveaux de bactéries redeviennent normaux. Selon la Ville de Moncton, une des installations situées dans un des parcs industriels de la ville peut être à l'origine du déversement.

De fortes odeurs sont apparues en 2021 dans le quartier nord de Moncton, et ce problème persiste. Le personnel de la ville a donc mené une enquête et immédiatement mis en œuvre la plupart des mesures à prendre. La mairesse de Moncton, plusieurs conseillers et certains membres du personnel ont visité l'installation de compostage. Le principal responsable des activités de compostage, à la CEUGM, a collaboré avec Eco360 pour enquêter sur les plaintes du public. Le travail visant à résoudre le problème se poursuit, notamment en lien avec la digestion anaérobie pour réduire la quantité de biosolides nécessaires au compostage.



4. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le chantier de modernisation des installations a progressé en 2021, de même que de nouveaux projets, comme les grands projets d'infrastructure, l'examen des immobilisations et l'audit en matière de cybersécurité. Le 31 décembre 2021, les revenus réels s'élevaient à 17 958 469 \$, alors que l'on avait prévu des revenus de 18 837 243 \$, soit un écart de 878 773 \$, qui est attribuable à une baisse des subventions.

TransAqua a inscrit à l'actif 7 617 779 \$ relativement à cinq projets mis en service fin 2021. En date du 31 décembre 2021, nous avons émis des bons de commande totalisant 91 731 945 \$ pour le projet de modernisation des installations, et pour lesquels 77 912 599 \$ ont été dépensés. Bien que ce montant soit actuellement de plus de 90 400 000 \$, de nombreux montants ne seront pas entièrement facturés, car ils sont fonction des travaux réels effectués sur le terrain. En ce qui concerne les 45 201 944 M\$ engagés par nos partenaires financiers, nous avons comptabilisé 42 020 757 \$ depuis le début du projet. TransAqua peut donc encore réclamer jusqu'à 3 396 001 \$ à l'exclusion de certaines retenues qui pourront être réclamées une fois le projet clôturé, ce qui devrait se produire plus tard cette année.

En 2021, des actifs nouveaux et de remplacement ont été ajoutés à nos immobilisations de base, au montant de 13 004 083 \$.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le montant de 1 575 399 \$ n'a pas été utilisé.

Respectueusement soumis,



Jean-Pierre Ouellette
Trésorier

5. MEMBRES DE LA COMMISSION



**MICHEL
DESJARDINS**

**Représentant
Moncton**

Mandat se terminant en septembre 2024

- Président du conseil d'administration de la Commission
- Membre du Comité de direction

**JENNIFER
DINGMAN**
Ph. D.

**Représentante
Riverview**

Mandat se terminant en août 2025

- Membre de la Commission
- Membre du Comité des finances, de la vérification et de la gouvernance

**GERALD
LUNDQUIST**

**Représentant
Riverview**

Mandat se terminant en octobre 2024

- Membre de la Commission

**BRENDA
DORE-KIDNEY**

**Représentante
Moncton**

Secrétaire du conseil d'administration de la Commission

- Membre du Comité de direction

**JEAN-PIERRE
OUELLETTE**

**Représentant
Dieppe**

Mandat se terminant en septembre 2023

- Trésorier du conseil d'administration de la Commission
- Membre du Comité des finances, de la vérification et de la gouvernance

**YVES
GAGNON**
ing., d. ès sc.

**Représentant
Dieppe**

Mandat se terminant en septembre 2022

- Membre de la Commission

6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant.....	22
État de la situation financière	24
État des résultats et de l'excédent accumulé	25
État de l'évolution de l'actif financier net	26
État des flux de trésorerie.....	27
Notes complémentaires.....	28
Annexe 1 – Tableau du rapprochement de l'excédent annuel.....	33
Annexe 2 – Tableau du budget d'exploitation selon les normes Comptables du secteur publique.....	34

Aux membres de la Commission des eaux usées du Grand Moncton

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la commission des eaux usées du grand Moncton (« la commission »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'excédent accumulé, l'état de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la commission au 31 décembre 2021, ainsi que les états des résultats, de l'excédent accumulé, l'état de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Le 18 février 2022

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Actifs		
Fonds		
Exploitation	20 860 019	25 243 123
Fonds de réserve	12 324 961	1 051 129
Comptes débiteurs		
Général	1 872 657	1 241 018
TVH à recevoir	299 850	475 877
Intérêts courus à recevoir	57 364	81 035
Placements (Note 3)	5 074 661	15 801 967
	<u>40 489 513</u>	<u>43 894 149</u>
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 134 853	3 966 375
Retenues à payer	2 306 579	3 992 237
	<u>5 441 432</u>	<u>7 958 612</u>
Actifs nets	<u>35 048 081</u>	<u>35 935 537</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 8)	117 010 849	107 671 350
Frais payés d'avance et dépôts	61 812	262 666
	<u>117 072 661</u>	<u>107 934 016</u>
Accumulated surplus (Note 5)	<u>152 120 742</u>	<u>143 869 553</u>

Approuvé par le conseil d'administration et la direction



Michael Desjardins, président



Kevin Rice, directeur général



Jean-Pierre Ouellette, trésorier



Sharon McGrath, directrice des finances

Les notes complémentaires sont partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Budget \$ (Note 7)	2021 Réel \$	2020 Réel \$
Revenus			
Frais d'utilisation			
Ville de Moncton	8 379 840	8 379 840	8 346 660
Ville de Dieppe	2 484 930	2 484 930	2 404 290
Ville de Riverview	1 742 790	1 742 790	1 750 350
	12 607 560	12 607 560	12 501 300
Subventions	5 529 224	4 173 614	13 755 176
Revenu d'intérêt (Note 2)	531 158	762 561	1 116 800
Revenu du camion de vidange et du compost	169 300	414 733	401 906
	18 837 242	17 958 469	27 775 182
Charges			
Usine et charges d'exploitation			
Amortissement des immobilisations corporelles	4 176 759	3 643 718	2 511 841
Salaires et avantages sociaux	1 729 094	1 602 854	1 680 630
Entretien et fonctionnement	1 798 400	1 755 185	1 594 801
Perte sur vente d'immobilisations corporelles	—	17 592	871 858
Électricité	1 178 720	853 547	623 948
Servitude et taxes foncières	1 044 876	644 586	570 990
Assurance	215 187	221 163	203 693
Téléphone	23 450	24 267	24 964
Frais de véhicules	10 487	21 656	15 844
Génie-conseil	362 000	201 158	13 872
Coûts de démolition	—	—	450 935
Impairment des immobilisations corporelles (Note 8)	—	—	3 297 513
Divers	390 237	371 485	(883)
	10 929 210	9 357 211	11 860 006
Charges Général			
Honoraires professionnels et conseils	124 640	198 908	735 624
Charges de la Commission	76 516	59 059	69 083
Commercialisation et communications	63 600	48 211	54 853
Déplacements, formation et éducation	59 549	23 058	22 423
Gouvernance	25 365	15 884	21 964
Intérêts et frais bancaires	3 800	4 950	5 182
	353 470	350 069	909 129
Total des charges	11 282 680	9 707 280	12 769 135
Excédent annuel	7 554 562	8 251 189	15 006 047
Excédent accumulé – au début de l'année	—	143 869 553	128 863 506
Excédent accumulé – à la fin d'année (Note 5)	—	152 120 742	143 869 553

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF FINANCIER NET

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Budget (Non-vérifié) \$	2021 Réal \$	2020 Réal \$
Excédent annuel	7 554 562	8 251 189	15 006 047
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 591 242)	(13 004 083)	(27 067 855)
Dévaluation des immobilisations corporelles	—	—	3 297 513
Amortissement des immobilisations corporelles	4 176 759	3 643 718	2 511 841
Perte liée à la vente d'immobilisations corporelles	—	17 592	871 858
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	—	3 275	8 916
	(13 414 483)	(9 339 498)	(20 377 727)
Changement des charges payées d'avance	—	200 854	(56 597)
	(13 414 483)	(9 138 645)	(20 434 324)
Changement des actifs financiers nets	(5 859 921)	(887 456)	(5 428 277)
Actifs financiers nets – au début d'année	—	35 935 537	41 363 814
Actifs financiers nets – à la fin d'année	(5 859 921)	35 048 081	35 935 537

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Opérations d'exploitation		
Excédent annuel	8 251 189	15 006 047
Charges aux revenus hors trésorerie		
Dévaluation des immobilisations corporelles	—	3 297 513
Amortissement des immobilisations corporelles	3 643 718	2 511 841
Perte liée à la vente d'immobilisations corporelles	17 592	871 858
	<hr/> 11 912 498	<hr/> 21 687 259
Variation des actifs et des passifs non monétaires		
Comptes débiteurs	(431 942)	(411 248)
Frais payés d'avance	200 854	(56 597)
Comptes créditeurs et passifs transitoires	(831 522)	62 578
Retenues de garantie	(1 685 658)	1 817 086
	<hr/> 9 164 230	<hr/> 23 099 079
Opérations de placement		
Produit de placements, net de celles échues	10 727 306	15,161 096
(Perte) produit de la vente d'immobilisations corporelles	3 275	8 916
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 004 083)	(27 067 855)
	<hr/> (2 273 502)	<hr/> (11 897 844)
Variation nette de la trésorerie pendant l'exercice	6 890 728	11 201 235
Trésorerie – au début d'année	26 294 252	15 093 017
Trésorerie – à la fin d'année	<hr/> 33 184 980	<hr/> 26 294 252
Trésorerie composée de :		
Fonds en banque – exploitation	20 860 019	25 243 123
Fonds en banque – fonds de réserve	12 324 961	1 051 129
	<hr/> 33 184 980	<hr/> 26 294 252

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

1. But de la Commission

La Commission des eaux usées du Grand Moncton (la Commission) est constituée en société et exerce ses activités en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités et de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick*. En tant que municipalité, la Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

La Commission exploite une usine de traitement des eaux usées, un réseau collecteur d'eaux usées ainsi qu'une installation de compostage dans la région du Grand Moncton, au Nouveau-Brunswick, et offre des services de traitement des eaux usées aux villes de Moncton, Dieppe et Riverview.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Commission ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des conventions comptables ci-dessous.

Les états financiers établis selon ces normes ciblent la position financière de la Commission et toute modification à la matière. Le bilan comprend l'ensemble des actifs et des passifs de la Commission.

Budget

Le budget contenu dans les présents états financiers a été approuvé par la Commission le Novembre 19, 2020 et soumis au ministre des Gouvernements locaux. Certains chiffres du budget ont été retraités de manière à être conformes aux normes comptables pour le secteur public (NCSP).

Comptabilité par fonds

Les fonds compris dans les états financiers comprennent les fonds généraux et les fonds de capital. La Commission approuve la mise en capital de certains montants dans des fonds à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures.

Les transferts entre fonds sont comptabilisés en tant qu'ajustements au solde du fonds concerné.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actifs acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance.

Constataion des revenus

La Commission constate les produits tirés des frais d'utilisation, du camion de vidange et du compost lorsque ces services sont rendus ou ces produits sont vendus et que le prix est fixe et déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice et sont comptabilisés dans l'état des fonds en tant qu'augmentation directe au fonds capital.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2021

2. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

Constatation des revenus (suite)

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés pour la période au cours de laquelle ont eu lieu les activités donnant lieu à ces transferts, à condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être faites.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif ainsi que sur la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs, à la date des états financiers, ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Commission sont initialement mesurés à leur juste valeur et par la suite comptabilisés au coût amorti; les intérêts sont constatés dans l'état des résultats et l'excédent cumulé est comptabilisé tel que gagné.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les fonds en banque qui ne sont soumis à aucune autre restriction et dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. La Commission prévoit un amortissement aux taux visant à amortir le coût des immobilisations corporelles pendant la durée de vie utile estimative. Chaque année, le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire, sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Centre des opérations.....	10 - 60 ans
Installations de traitement.....	5 - 60 ans
Installations de traitement.....	10 - 75 ans
Parc.....	5 - 20 ans
Matériel informatique et logiciels.....	3 - 5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis avant d'être prêts à l'utilisation.

Congés de maladie accumulés

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 150 jours de congé de maladie. Au moment de la retraite, tout employé ayant accumulé des congés de maladie, recevra une indemnité égale à cinquante pourcents du taux de rémunération en vigueur immédiatement avant la date du départ à la retraite.

Les congés de maladie constituent un avantage sans capitalisation. Il n'y a donc pas d'actifs applicables. Les prestations sont versées de l'excédent accumulé lorsqu'elles arrivent à échéance. Le passif non capitalisé au 31 décembre 2021 de 164 114 \$ (2020 – 174 098 \$) est comptabilisé dans les comptes créditeurs et les charges à payer.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2021

3. Placements

Voici les détails des placements détenus par la :

	2021	2010
	\$	\$
Certificat de placement garanti (2,90 %, venant à échéance en mai 2022)	5 074 661	5 074 661
Certificat de placement garanti (2,85 %, venant à échéance en septembre 2021)	—	5 113 653
Certificat de placement garanti (2,85 %, venant à échéance en septembre 2021)	—	5 613 653
	<u>5 074 661</u>	<u>15 801 967</u>

4. Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission souscrit un REER pour la quasi-totalité de ses employés. Le régime permet de verser des cotisations correspondant à 7 % du salaire des employés. Avant le 31 décembre 2016, les employés n'avaient pas besoin de cotiser au REER pour profiter de cet avantage. Conformément à la convention collective signée le 20 mai 2016 entre la Commission et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5217, chaque employé cotisera annuellement un pourcentage minimal de son salaire (2017 – 2 %, 2018 – 4 %, 2019 – 6 % (pour 25 période de paie), avec la dernière paie de 2019 augmentant à 7%, et 8% par la suite). Il n'existe aucun passif non capitalisé associé à cet avantage postérieur à l'emploi.

5. Excédent cumulé

L'excédent accumulé figurant dans le bilan résulte d'un excédent des revenus sur les dépenses depuis le commencement des opérations de la Commission jusqu'à la date de fin d'année. L'excédent cumulé se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Actifs nets financiers	35 048 081	35 935 537
Actifs nets non financiers	117 072 661	107 934 016
	<u>152 120 742</u>	<u>143 869 553</u>

Les actifs financiers nets se composent des flux de trésorerie nécessaires aux opérations quotidiennes et des fonds capitaux détenus pour les dépenses en immobilisations futures. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles et les charges payées d'avance que la Commission a achetées ou construites.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

6. Gestion des instruments financiers et des risques

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Commission fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque lié à d'autres prix. La Commission ne se considère pas exposée à ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du risque que le débiteur ne sera pas en mesure de remplir ses obligations. La Commission procède à une évaluation rigoureuse de ses débiteurs avant l'octroi de crédits et surveille activement et continuellement leur santé financière. Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie, des débiteurs et des placements. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

Risque de liquidité

La Commission vise à avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations à leur échéance. Elle surveille ses soldes de trésorerie ainsi que l'encaisse découlant de ses activités afin de pouvoir répondre à ses besoins. En date du 31 décembre 2021, les passifs financiers les plus importants sont les créditeurs, les charges à payer et les retenues à payer.

7. Chiffres budgétés

Les chiffres du budget inclus dans les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration par l'adoption du processus de budgétisation annuelle. Aucun ajustement n'a été apporté aux chiffres budgétisés approuvés tels qu'ils sont présentés dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Le budget présenté dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé n'est pas vérifié

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2021

8. Tableau des immobilisations corporelles

	Foncier \$	Centre des opérations \$	Installation de traitement \$	Système de collecte \$	Parc \$	Materiel Informatique et logiciels \$	Actifs en construction \$	Total \$
COÛT								
Solde –								
Début de l'année	558 365	3 706 215	112 178 211	33 211 406	1 428 688	362 172	8 581 580	160 026 637
Ajouts nets pendant l'année	—	3 487	7 984 546	—	—	40 490	4 975 559	13 004 082
Cessions pendant l'année	—	(184 029)	(1 435 182)	(77 242)	—	(3 258)	—	(1 699 711)
Solde –								
Fin d'année	558 365	3 525 673	118 727 575	33 134 164	1 428 688	399 404	13 557 139	171 331 008
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Solde –								
Début de l'année	—	1 352 084	34 254 762	15 409 397	1 093 948	245 096	—	52 355 287
Amortissement pendant l'année	—	188 104	2 580 447	729 097	97 775	48 295	—	3 643 718
Cession d'amortissements cumulés	—	(184 029)	(1 425 967)	(65 591)	—	(3 259)	—	(1 678 846)
Solde –								
Fin d'année	—	1 356 159	35 409 242	16 072 903	1 191 723	290 132	—	54 320 159
Valeur comptable nette des immobilisations 2020	558 365	2 354 131	77 923 449	17 802 009	334 740	117 076	8 581 580	107 671 350
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles 2021	58 365	2 169 514	83 318 333	17 061 261	236 965	109 272	13 557 139	117 010 849

9. Tableaux supplémentaires

Le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines informations, à des fins de surveillance, en plus des normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Commission se conforme à ces exigences sur les pages suivantes.

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DE L'EXCÉDENT ANNUEL - ANNEXE 1
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds de fonctionnement \$	Fonds de capital \$	Total \$
Excédent annuel 2021	7 100 204	1 150 985	8 251 189
Ajustements à l'excédent annuel pour les besoins de financement			
Second excédent de l'exercice précédent	416 600	—	416 600
Transfert d'exploitation à capital	(7 373 050)	7 373 050	—
Ajustement total excédent annuel 2020	(6 956 450)	7 373 050	416 600
2021 – Excédent annuel	143 753	8 524 035	8 667 789

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - ANNEXE 2
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds de fonctionnement \$	Amortissement \$	Fonds de capital \$	Total \$
Revenus				
Frais d'utilisation				
Ville de Moncton	8 379 840	—	—	8 379 840
Ville de Dieppe	2 484 930	—	—	2 484 930
Ville de Riverview	1 742 790	—	—	1 742 790
Intérêts et divers	169,300	—	531 158	700 458
Subventions	—	—	5 529 224	5 529 224
	12 776 860	—	6 060 382	18 837 242
Charges				
Usine et charges d'exploitation				
Servitude et taxes fonciers	1 044 876	—	—	1 044 876
Salaires et avantages sociaux	1 729 094	—	—	1 729 094
Amortissement des immobilisations corporelles	—	4 176 759	—	4 176 759
Électricité	1 178 720	—	—	1 178 720
Téléphone	23 450	—	—	23 450
Assurance	215 187	—	—	215 187
Entretien et fonctionnement	1 798 400	—	—	1 798 400
Génie-conseil	362 000	—	—	362 000
Frais de véhicules	10 487	—	—	10 487
Divers	390 237	—	—	390 237
	6 752 451	4 176 759	—	10 929 210
Charges général				
Commercialisation et communications	63 600	—	—	63 600
Dépenses de la Commission	76 516	—	—	76 516
Déplacements, formation et éducation	59 549	—	—	59 549
Gouvernance	25 365	—	—	25 365
Intérêts et frais bancaires	3 800	—	—	3 800
Honoraires professionnels et conseils	124 640	—	—	124 640
	353 470	—	—	353 470
Charges total	7 105 921	4 176 759	—	11 282 680
Sous-total excédentaire	5 670 939	(4 176 759)	6 060 382	7 554 562
Services financiers				
Second excédent de l'exercice précédent	416 600	—	416 600	—
Transfert du fonds d'exploitation au fonds de capital	(6 087 539)	—	(6 087 539)	—
	(5 670 939)	—	(5 670 939)	—
Excédent annuel	—	(4 176 759)	389 443	7 554 562

7. Rapport des auditeurs indépendants pour 2021

Tableau des demandes de réclamation des dépenses de capital fédérales et provinciales

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	36
TABLEAU DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	38
NOTE COMPLÉMENTAIRE.....	38

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention de la direction de la commission des eaux usées du Grand Moncton

Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l.
816 rue Main, bureau 500
Case postale 6549
Moncton (Nouveau Brunswick)
E1C 1E6 Canada
Tél. : 506-389-8073
Télééc. : 506-632-1210
www.deloitte.ca

Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau des dépenses en immobilisations fédérales et provinciales de la commission des eaux usées du grand Moncton (« la commission »), au 31 décembre 2021 (appelés collectivement le « tableau »).

À notre avis, l'information financière présentée dans le tableau de la commission au 31 décembre 2021 a été préparée, dans tous les aspects significatifs, conformément aux descriptions dans note 1.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations- Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Commission de répondre aux exigences de la Commission de développement régional (« SDR ») et à Infrastructure Canada (« IC »). En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément à la note 1, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du tableau, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le tableau au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Le 18 février 2022

COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

TABLEAU DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES Au 31 décembre 2021

Réclamation n°	Date de la réclamation	Période couverte	Total des coûts admissibles	Réclamation à la province	Province Total pour le projet	Réclamation au fédéral	Fédéral Total pour le projet	Total Réclamation
Solde de réclamation, début d'année					6 371 967		977 027	
2020-45	30 janvier 2021	1 jan - 31 jan 2021	2 014 602	506 071	5 865 896	674 765	302 262	1 180 836
2020-46	28 février 2021	1 fev - 28 fev 2021	1 631 673	407 916	5 457 980	302 262	—	710 178
2020-47	31 mars 2021	1 mars - 31 mars 2021	1 516 516	379 129	5 078 851	—	—	379 129
2021-48	30 avril 2021	1 avr - 30 avr 2021	684 899	171 224	4 907 627	—	—	171 224
2021-49	31 mai 2021	1 mai - 31 mai 2021	2 044 888	511 222	4 396 405	—	—	511 222
2021-50	30 juin 2020	1 juin - 30 juin 2021	581 159	145 289	4 251 116	—	—	145 289
2021-51	31 juillet 2021	1 juil - 31 juil 2021	1 022 932	255 723	3 995 393	—	—	255 723
2021-52	30 septembre 2021	1 août - 30 août 2021	573 184	143 295	3 852 098	—	—	143 295
2021-53	30 septembre 2021	1 sep - 30 sep 2021	771 945	195 903	3 656 195	—	—	195 903
2021-54	31 octobre 2021	1 oct - 31 oct 2021	223 043	55 761	3 600 435	—	—	55 761
2021-55	30 novembre 2021	1 nov - 30 nov 2021	817 732	204 433	3 396 002	—	—	204 433
2021-56	31 décembre 2021	1 déc - 31 déc 2021	859 257	214 814	3 181 187	—	—	214 814
Solde de réclamation, fin d'année					3 181 187			
Total des frais de réclamation fiscale			12 751 525	3 190 780		977 027		4 167 806

La note complémentaire est partie intégrante du présent tableau.

NOTE COMPLÉMENTAIRE 31 décembre 2021

1. Description de la commission

Le tableau de la Commission est préparé conformément aux exigences énoncées au paragraphe 9(b) des ententes de contribution de la Société de développement régional (« SDR ») et d'Infrastructure Canada (« IC »).



TransAqua

COMMISSION
DES EAUX USÉES
DU GRAND MONCTON

GREATER MONCTON
WASTEWATER
COMMISSION

355, chemin Hillsborough
Riverview N.-B. E1B 1S5
Canada

Tél. : 506-387-7977
Télec. : 506-387-7389
information@transaqua.ca
www.transaqua.ca